

## À PROPOS DU PRÉSENT DOCUMENT

Le présent guide a pour objectif de vous aider à vous acquitter de vos responsabilités en matière de sécurité à titre d'employé du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Depuis la manipulation, l'entreposage et la transmission de renseignements de nature délicate jusqu'à leur destruction, en passant par l'utilisation d'équipement protégé et l'accès aux zones de sécurité, la sécurité constituera un élément primordial de vos décisions quotidiennes. Vos responsabilités à ce chapitre prennent naissance dès votre arrivée au travail et se poursuivront même après que vous aurez quitté le Ministère.

Servez-vous du présent manuel comme outil de référence.

Certaines dispositions du présent guide, aussi bien en ce qui concerne la sécurité physique que les procédures en cas d'urgence, s'appliquent spécifiquement à l'édifice Lester B. Pearson à Ottawa. Si vous travaillez dans un autre édifice à Ottawa ou ailleurs au Canada, y compris sur les lieux d'un congrès, vous devriez connaître les mesures de sécurité et d'urgence qui y sont en vigueur. Certains renseignements concernent aussi les missions à l'étranger.

Étant donné que le présent guide contient seulement les grandes lignes des procédures qui touchent l'Administration centrale (édifice LBP), il n'est pas censé remplacer les instructions et politiques plus vastes sur la sécurité que publie le Ministère. Vous êtes invité à vous reporter à l'ensemble complet de politiques, procédures, conseils et directives qui sont à votre disposition. Pour de plus amples informations, consultez le Manuel des instructions de sécurité (MIS), la section appropriée de la Direction générale de la sécurité et du renseignement (ISD) ou la Section des opérations de sécurité (ISRG).

Si vous ne trouvez pas réponse à toutes vos questions dans le présent guide, ISDT offre des cours et des séances d'information en fonction des demandes dans les directions, les sections ou les directions générales. Communiquez avec la Section du personnel et de l'éducation en matière de sécurité (ISDT) au 992-6704 pour obtenir le calendrier des cours, qui liste les séances d'information offertes.